



Note

15 décembre 2015

Contribution de l'Union sociale pour l'habitat à la consultation publique de la CRE « ATRD5 » sur le prochain tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel de GRDF

par Farid ABACHI

L'Union sociale pour l'habitat est une organisation professionnelle, fédérant près de 800 organismes Hlm gérant 4,5 millions de logements. Elle remplit 3 missions :

- La représentation nationale du secteur professionnel et des organismes auprès des pouvoirs publics, des grandes institutions et de l'opinion publique ;
- L'étude des problèmes de l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique de l'habitat et de la ville ;
- L'information, le conseil et l'assistance aux organismes Hlm, destinés à faciliter, à rationaliser et à développer leurs activités professionnelles.

EN REPONSE A LA QUESTION 1

Afin d'accompagner les organismes Hlm dans la définition et la mise en œuvre de réponses aux attentes sociétales en matière de développement durable, de transition énergétique et environnementale et de lutte contre le dérèglement climatique, l'Union sociale pour l'habitat a mis en place un plan d'action développement durable pluriannuel visant notamment à accompagner les organismes d'Hlm dans les changements induits par la mise en œuvre du Grenelle (Plan d'action Développement Durable 2010-2015). L'une des actions a consisté à mettre en place un Observatoire de la, cofinancé pour les années 2011 à 2013 par le programme « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 », GrDF et Promotelec, pour permettre d'évaluer les performances énergétiques, économiques, en termes de confort et d'usages d'opérations d'habitat social neuves à minima BBC et de rénovations énergétiques dans l'esprit du Grenelle. Il constitue une base de connaissances sur laquelle l'Ush et ses partenaires peuvent s'appuyer pour accompagner les acteurs de la construction et de la rénovation énergétique dans l'amélioration de leurs pratiques et placer le logement social en pointe dans ce domaine.

Dans le cadre de cet Observatoire, l'Ush et ses partenaires ont engagé plusieurs études d'évaluation, ainsi qu'un programme d'instrumentation, avec l'appui de GrDF.

A l'issue de ces travaux et recherches, l'USH a publié de nombreux ouvrages et rapports, disponibles sur son centre de ressources web, notamment les rapports présentant les enseignements du programme d'instrumentation.

Afin de concrétiser cet engagement et rendre possibles les actions et recherches prévues, l'USH a mobilisé ses principaux partenaires, notamment par la voie des conventions de partenariat passées avec les principaux énergéticiens et distributeurs, dont GrDF.

Ainsi, renouvelant son engagement établi lors de la première convention de partenariat portant sur la période 2011-2014, GrDF a accompagné l'USH, les Associations régionales Hlm et les organismes Hlm sur les points suivants :

- la sécurité, la sécurisation et l'optimisation des dispositifs de maintenance des raccordements gaz et des conduites d'immeubles, en installations neuves comme dans l'existant ;
- l'accompagnement du Mouvement Hlm comme partie prenante dans le déploiement de Gazpar, notamment par la conclusion d'une convention cadre destinée à faciliter l'installation de concentrateurs dans le parc social, puis la diffusion d'information sur la mise en place des compteurs communicants ;
- l'expérimentation de solutions techniques innovantes utilisant du gaz, avec une capitalisation des retours d'expériences de solutions industrielles matures à coûts et charges d'exploitation maîtrisées (notamment par sa contribution au Catalogue de la Sélection Hlm, à périodicité annuelle), la valorisation des projets pilotes à haute performance réalisés par les organismes (par sa contribution annuelle aux Trophées Qualités, prix remis lors du Congrès Hlm), mais également par ses apports lors de démarches R&D de solutions énergétique préfigurant les bâtiments de demain à faible empreinte environnementale et énergétique ;
- la capitalisation des retours d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques, après évaluation d'opérations existantes, notamment celles suivies par le programme pluriannuel de l'Observatoire de la Performance Énergétique du Logement Social, visant à identifier tant les bonnes pratiques techniques que les solutions équipementières efficaces, et contribuant aux bonnes performances du bâtiment en phase exploitation (notamment par les recherches appliquées sur la qualité de l'air intérieur menées avec l'Agence Qualité Construction et celles sur les besoins en eau chaude sanitaire et les dispositifs adéquats menée avec le COSTIC et l'ADEME), mais également le déploiement de dispositifs techniques couplés aux EnRR (identification de pathologies et mauvaises pratiques liées au solaire thermique et élaboration d'un guide à destination des maîtrises d'ouvrage) ;
- l'évaluation de dispositifs permettant la maîtrise de la demande en énergie, et la mise en œuvre de dispositifs et de procédures d'accompagnement et de sensibilisation des habitants et des collaborateurs d'organismes Hlm, et notamment des dispositifs à destination des populations précaires et à bas revenus et permettant aux organismes Hlm d'agir contre la précarité énergétique.

Aussi, au regard des engagements déjà contractualisés entre l'USH et GrDF, mais également des orientations partagées depuis 2011 et reconduites pour 2015-2020,

- Il apparaît que GrDF a contribué de façon significative au soutien de solutions performantes et efficaces utilisant le gaz naturel, à leur développement et à la massification de leur recours par les organismes Hlm (cf les exemples cités ci-dessus), solutions pouvant être déployées tant dans le secteur résidentiel privé et social ;
- L'USH et le Mouvement Hlm souhaitent que les conditions favorables à ce soutien puissent être maintenues, notamment au regard du nécessaire investissement pour le développement et l'expérimentation de nouvelles solutions gaz innovantes à très hautes performances énergétiques et environnementales (dont le traitement des produits de combustion des chaudières à condensation, en vue d'une généralisation prochaine).

En réponse à la question 1, nous partageons les analyses de la CRE sur le bilan du tarif ATRD4.

EN REPONSE A LA QUESTION 2

L'USH est favorable au maintien d'une durée longue, a minima une durée de 4 années, cohérente avec les nécessités d'une démarche expérimentales avec capitalisation et sa traduction opérationnelle.

EN REPONSE A LA QUESTION 32

En 2015, avec la signature de son engagement « ACTE Hlm 2016-2020 » (Agir pour le Climat et la Transition énergétique), l'Union sociale pour l'habitat et le Mouvement Hlm entendent contribuer à l'accélération d'une transition énergétique et environnementale de grande ampleur, positive et concrète pour les habitants. Cet engagement, vecteur de progrès et d'amélioration, favorisera également le renforcement de l'attractivité du patrimoine Hlm et des quartiers.

Un tel mouvement va accélérer le recours à de nouvelles solutions plus performantes et économes en énergie. GrDF est au cœur des travaux menés avec la filière gaz et doit pouvoir contribuer par son action à accompagner l'ensemble des acteurs concernés.

En parallèle, de nouvelles contraintes réglementaires, normes (notamment Directive ERP concernant les chaudières) rendent impératif le développement de nouvelles solutions , qui devront être testées, améliorées, et optimisées en terme de coût d'investissement et de maintenance avant d'être généralisées. Nous attendons également un appui de GrDF dans ce domaine.